

BARÈME D'HONORAIRES TRANSACTION

Applicable à compter du 1er mai 2023, honoraires de vente TTC (TVA à 20%)

Prix de vente	Honoraires	Prix de vente	Honoraires
< 55 000 €	5 000 €	260 000 €	16 500 €
55 000 €	5 500 €	270 000 €	17 000 €
60 000 €	6 000 €	280 000 €	17 500 €
70 000 €	6 500 €	290 000 €	18 000 €
80 000 €	7 000 €	300 000 €	18 500 €
90 000 €	7 500 €	310 000 €	19 000 €
100 000 €	8 500 €	320 000 €	19 500 €
110 000 €	9 000 €	330 000 €	20 000 €
120 000 €	9 500 €	340 000 €	20 500 €
130 000 €	10 000 €	350 000 €	21 000 €
140 000 €	10 500 €	360 000 €	21 500 €
150 000 €	11 000 €	370 000 €	22 000 €
160 000 €	11 500 €	380 000 €	22 500 €
170 000 €	12 000 €	390 000 €	23 000 €
180 000 €	12 500 €	400 000 €	23 500 €
190 000 €	13 000 €	410 000 €	24 000 €
200 000 €	13 500 €	420 000 €	24 500 €
210 000 €	14 000 €	430 000 €	25 000 €
220 000 €	14 500 €	440 000 €	25 000 €
230 000 €	15 000 €	450 000 €	25 000 €
240 000 €	15 500 €	460 000 €	25 000 €
250 000 €	16 000 €	470 000 €	25 000 €
		> 470 000 €	5,50%

Charge vendeur et appliqué sur le prix de vente, sauf cas exceptionnel*.

*Dans le cas où les honoraires sont à la charge de l'acquéreur, le barème est calculé sur le prix net vendeur et non sur le prix de vente.

BARÈME D'HONORAIRES DE LOCATION

Charge à répartir à part égale entre le propriétaire et le locataire sur le loyer annuel

HONORAIRES TTC		
PRESTATIONS	LOCATAIRE	PROPRIÉTAIRE
Estimation locative Remboursée si vous nous confiez un mandat de location		100€
Rédaction du bail, sans recherche de locataire	2% du loyer annuel hors charges	2% du loyer annuel hors charges
Honoraires de visite, de constitution de dossier locataire et de rédaction du bail	5% du loyer annuel hors charges ⁽¹⁾	5% du loyer annuel hors charges ⁽¹⁾
Honoraires de réalisation de l'état des lieux	3% du loyer annuel hors charges ⁽²⁾	3% du loyer annuel hors charges ⁽²⁾
<p><i>Exemple : Pour un loyer de 500€ HC, le propriétaire aura à sa charge 480 € et le locataire 480 € également :</i> $[(500 \times 12 \text{ mois}) \times 8\% (5\% + 3\%)] = 480 \text{ €}$</p>		

BARÈME D'HONORAIRES DE GESTION

HONORAIRES TTC		
<p>7,8 % du loyer mensuel encaissé (soit 6.5 % HT)</p> <p><i>Exemple : Pour un loyer de 500€ HC, les honoraires de gestion seront de 39 € par mois.</i> $500 \times 7.8\% = 39 \text{ €}$</p>		
PRESTATIONS DE LOCATION INCLUSES DANS UN MANDAT DE GESTION	LOCATAIRE	PROPRIÉTAIRE
Honoraires de visite, de constitution de dossier locataire et de rédaction du bail	4% du loyer annuel hors charges ⁽¹⁾	4% du loyer annuel hors charges ⁽¹⁾
Honoraires de réalisation de l'état des lieux	2% du loyer annuel hors charges ⁽²⁾	2% du loyer annuel hors charges ⁽²⁾
<p><i>Exemple : Pour un loyer de 500€ HC, le propriétaire aura à sa charge 360 € et le locataire 360 € également :</i> $[(500 \times 12 \text{ mois}) \times 6\% (4\% + 2\%)] = 360 \text{ €}$</p>		

(1) Dans la limite du plafond fixé par le décret N° 2014-890 du 01/08/2014 - Zone "non tendue" dans la limite de 8€/m²TTC

(2) Dans la limite du plafond fixé par le décret N° 2014-890 du 01/08/2014 - Zone "non tendue" dans la limite de 3€/m²TTC